

## CONSEIL DE VILLE

mardi 10 mai 2016

### **Introduction par R. Urru**

M Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, présente Marie-Jo Colomby (présidente de l'association Eybens Sport Adapté) qui anime la soirée avec lui.

### **Partie I – Examen des projets / concertations élus-habitants**

#### ● **Collectif de jeunes des Maisons Neuves**

R. Urru revient sur le projet de remise en état du multisport des Maisons Neuves présenté lors du conseil de ville du 17 mars par un groupe de jeunes. Suite à la décision des élus de soutenir ce projet, les travaux de réparations des filets de cages de foot, de grillage et de bois autour des cages ont commencé en avril et ils s'achèveront en mai.

#### ● **Fête des 30 ans du quartier des Maisons Neuves**

B. Alba, membre du conseil de quartier nord, présente le programme de la journée festive du samedi 21 mai pour les 30 ans du quartier. Plusieurs associations, dont le Zeybu, Aile, Impulsion, l'école du cirque, le magasin pour rien et le centre social ont participé à l'organisation de cette journée. B. Alba remercie le CCAS qui a aidé à faire le lien avec les services de la Ville pour la communication et la logistique. Seront proposés un vide-grenier, une activité de fabrication de pain, différents stands et une exposition de photos du quartier. La journée se terminera par un verre de l'amitié proposé par la Ville en présence des élus et par un repas partagé.

#### ● **Collectif Piétons-cycles**

M. Jost et un membre du collectif «transport» de Brié présentent un projet commun d'aménagement de l'ancienne route Napoléon pour les transports en commun et les cycles. Les deux collectifs demandent la création d'une ligne de bus appuyé par le parking-relais de Tavernolles.

Ces deux collectifs réfléchissent sur l'aménagement d'une piste cyclable qui pourrait passer derrière la piscine d'Eybens en direction de la partie gauche du Verderet au niveau de Tavernolles. Ce projet a été déjà présenté à M. Charvet, maire de Brié Angonnes, qui le soutient.

Ce projet rentre dans le cadre de la réflexion sur une voie express vélo entre Grenoble et Eybens.

H. Reverdy précise que la Ville soutient également ce projet . Il informe que la Métro propose sur son site une boîte à idées pour les habitants qui souhaitent présenter leurs projets.

**Contact** : Gérard Mennetrier : [gerard.mennetrier@free.fr](mailto:gerard.mennetrier@free.fr)

#### ● **Collectif Zone verte des Ruires**

J. Penin annonce que les arbres plantés commencent à fleurir et qu'ils donneraient bientôt des fruits. Une rencontre est prévue cette semaine avec D. Lora, responsable des espaces verts, et H. Reverdy pour parler des futures plantations de l'automne.

**Contact** : Jacques Penin ([famille.penin@cegetel.net](mailto:famille.penin@cegetel.net))

## ● Comité d'échanges européens

S. Labbé-Lavigne explique qu'il y a un an s'était formé un groupe de citoyens désireux d'établir des liens avec d'autres habitants dans d'autres communes européennes afin de mieux connaître le mode de vie de nos voisins. Au conseil de ville d'octobre dernier, elle avait présenté les deux premières actions : un voyage à Freiburg en Allemagne, plus précisément pour rencontrer des habitants du quartier Vauban qui sont venus, à leur tour, en visite à Eybens.

Après plusieurs mois de réflexions, les membres du collectif Vauban ont décidé de créer une association dont les statuts ont été déposés ce printemps.

Ce comité a pour but de favoriser, promouvoir, organiser des échanges européens, de sensibiliser les citoyens aux réalités européennes, de partager nos expériences et de réfléchir ensemble aux problématiques du 21<sup>ème</sup> siècle. Il est ouvert à tous : les scolaires, les associations, les acteurs du monde culturel, du monde économique, de la vie municipale, les jeunes et les moins jeunes. Il propose d'organiser des échanges, des rencontres, des voyages et l'accueil de délégations des villes partenaires.

Le 14 avril, 5 membres de l'association et 5 élus, dont le Maire, se sont rendus à Freiburg pendant 3 jours, invités par des habitants du quartier Vauban. Au programme : réception à la mairie, visite de la ville de Endingen, échange avec des bénévoles accueillant des migrants notamment..

Mme le Maire explique que la configuration des quartiers et la gestion de l'espace public du quartier Vauban peuvent être une source d'inspiration pour le futur aménagement du quartier du Val. Elle envisage de proposer aux habitants intéressés de participer à un voyage d'études à Freiburg à l'automne .

Les membres du comité tiendront une buvette aux Z'eybinoiseries du 3 juin et S. Labbé-Lavigne invite les habitants à venir rencontrer les membres du comité pour en savoir un peu plus.

**Contact : [sylvie.labbe-lavigne@laposte.net](mailto:sylvie.labbe-lavigne@laposte.net)**

## ● Conseil de quartier Sud Ouest

B. Haguet et M. David constatent une diminution importante de la participation des habitants au conseil de quartier. Ils regrettent que les habitants doivent se réunir en collectif pour résoudre leurs problèmes alors que le conseil de quartier a une approche plus généraliste. Ils proposent que les personnes qui participent à différents collectifs viennent ensuite aux réunions du conseil de quartier pour expliquer sur quoi ils ont travaillé.

M. David rappelle que B. Haguet et lui même ont participé à un entretien avec M. Bally, le consultant à qui la Ville a fait appel pour travailler sur la citoyenneté. Ils souhaitent prendre connaissance des résultats de ce travail avant la présentation du conseil de ville de juillet afin d'avoir le temps d'y réfléchir.

**Contact : [cq.sudouest@laposte.net](mailto:cq.sudouest@laposte.net)**

## ● Conseil de quartier Sud Est

M. Kerbati, membre du conseil de quartier, explique l'organisation mise en place depuis le début d'année. Le conseil est constitué d'un noyau de 5/6 personnes qui se réunissent une fois par mois. Le principe est de travailler de façon collaborative avec tous les habitants qui souhaitent partager leurs idées.

Il présente le projet du conseil de quartier d'organiser une journée du patrimoine historique le samedi 17 septembre. Tous les habitants sont invités à participer à cette journée d'échanges et de découverte entre les nouveaux et anciens Eybinois.

Le souhait du conseil de quartier est d'organiser deux visites, une le matin et une l'après-midi, sur des parcours d'1h30. Un intervenant sera présent à chaque point pour expliquer l'histoire du lieu. Une visite est également prévue le vendredi 16 pour les écoles intéressées.

**Contact : [conseil.sudest@gmail.com](mailto:conseil.sudest@gmail.com)**

## Concertations élus-habitants

### ● Summer party du 30 juin

N. Elisée remercie la mobilisation des huit jeunes collégiens qui se sont investis dans l'organisation de la summer party avec les services jeunesse de la Ville, qui aura lieu le 30 juin 2016.

Axelle, Ilona et Paul présentent la soirée qui sera divisée en deux parties de 19h30 à 21h30 à la piscine pour la première partie, puis au snack de 21h30 à 1h avec un DJ. La soirée sera réservée aux Eybinois de 14 à 17 ans qui pourront inviter une personne de leur choix du même âge.

Il y aura des démonstrations d'activités comme du hip-hop, et du sport comme peut-être du bubble-foot. Les inscriptions, avec accord parental, seront possibles au collège et dans les équipements.

O. Bustos, responsable du point information jeunesse, souligne l'autonomie et le dynamisme de ce groupe de jeunes de 14/15 ans.

### ● Moitié terrain Bel Air

Des jeunes Eybinois de 17 ans, représentés par Melvin, ont souhaité proposer un projet autour de l'aménagement du demi-terrain de Bel Air, en face du gymnase Fernand Faivre.

L'idée serait d'implanter des installations sportives comme des trampolines, mais aussi des ateliers de musculation, des tables de ping-pong fixes, et des bancs, ainsi qu'un citystade permettant de faire à la fois du foot et du basket. Par ailleurs, la présentation inclut des fontaines, qui manquent à Eybens selon eux, mais aussi des poubelles, des lampadaires et la prise en compte des nuisances sonores que pourrait générer ce lieu.

S. Monceau remercie ces jeunes du quartier Bel Air pour leur implication et leur volonté d'améliorer la qualité de vie de leur quartier.

R. Urru propose la création d'un collectif avec d'autres habitants afin élargir la concertation, tout en rappelant que ce projet est à intégrer dans une réflexion globale de la Ville sur ce secteur.

J. Bugli du conseil de quartier Sud-Est est prête à soutenir cette action et accompagner les jeunes. Elle les invite à venir présenter leur projet lors de la réunion du conseil de quartier prévue le 11 mai.

M. Raffart du collectif «ateliers du faire» propose aux jeunes de venir travailler avec lui pour créer eux-mêmes une partie du mobilier.

### ● Fête champêtre

H. Reverdy présente la fête champêtre qui aura lieu le 18 septembre 2016 et qui a pour but de découvrir tout ce qui se passe sur la ville en matière de fleurissement et de végétalisation. Cette journée débutera par trois circuits pour visiter les réalisations dans le cadre de Jardinons Eybens, des Incroyables Comestibles ainsi que chez les habitants souhaitant présenter leur jardin suivi de l'inauguration du nouveau nom du bassin de rétention. Ensuite un repas partagé sera proposé à la halle en bois et, l'après midi, une exposition avec des stands en partenariat avec plusieurs associations. La prochaine réunion concernant la préparation de cette fête aura lieu le mardi 17 mai à 18h à la mairie.

Contact : [citoyennete@ville-eybens.fr](mailto:citoyennete@ville-eybens.fr)

### ● Nouveau nom du bassin de rétention

Le choix du nouveau nom du bassin de rétention sera ouvert au vote du 11 mai au 11 juin sur le site de la ville. Des bulletins sont disponibles à la mairie et dans les équipements et les enfants du périscolaire pourront également voter. Le résultat sera présenté au conseil de Ville du 4 juillet et l'inauguration aura lieu lors de la fête champêtre.

## ● Place des chiens dans la ville

Comme annoncé lors du conseil de Ville de mars, des panneaux ont été installés sur les canisettes par les services de la propreté urbaine.

Une réunion a lieu le 11 mai en mairie pour distribuer les drapeaux indiquant le montant de l'amende de 68€ qui seront plantés en vue de sensibiliser les habitants aux déjections canines.

## **Partie II - Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants**

### ● «Atelier du Faire»

B. Raffart présente un nouveau projet qui fait suite au travail autour de fabrication de bancs et de tables pour les Z'eybinoiseries. Ce projet est porté par un groupe d'habitants et d'élus et a pour objectif de lutter contre le gaspillage et de valoriser les déchets en fabriquant des objets utiles à la commune et aux associations. Le collectif est à la recherche d'un lieu ouvert à tous et en particulier aux personnes à la recherche d'un emploi qui pourront mettre en valeur leurs compétences manuelles. Le collectif envisage aussi de proposer des stages et des animations pour les plus jeunes en collaboration avec le CLC. Ce projet sera finalisé par une charte et rentrera dans le cadre du passeport du bénévolat.

B. Raffart propose de créer un groupe de travail d'élus, de techniciens et d'acteurs de la vie associative pour réfléchir à comment développer la créativité des habitants à travers l'atelier. L'Atelier du faire a déjà réalisé des bancs et souhaiterait prolonger l'initiative.

JJ. Pierre soutient cette action qui pourrait évoluer vers la création un lieu d'innovation et de transformation sociale. Il invite les personnes qui ont envie de bricoler à joindre ce collectif.

## **Partie III – informations de la Ville**

### ● Jeux de ballons place des Coulmes

Suite à une réflexion sur les nuisances dans le quartier des Maisons Neuves, les élus ont décidé, dans un premier temps, d'installer des panneaux incitant à jouer au foot dans les lieux adéquats durant la coupe d'Europe de football et, dans deuxième temps, de travailler avec les habitants sur les règles de vie dans les quartiers, les parcs...

### ● Retour enquête PLU

P. Bejjaji informe que le conseil municipal du 19 mai donnera son avis sur ce nouveau PLU qui sera ensuite adopté par la Métropole le 29 mai.

La commissaire enquêtrice a remis un avis favorable suite à cette enquête publique avec quelques ajustements à faire qui ont été réalisés par le service urbanisme. Une trentaine d'habitants a fait des remarques. L'essentiel de ce PLU porte sur l'encadrement de la densification le long de l'avenue Jean Jaurès et sur la circulation, le stationnement et la pollution. On dénombre neuf contestations sur le classement de certaines parcelles.

Il y a eu un questionnement sur le seuil nécessaire au déclenchement de l'obligation de logements sociaux qui paraît un peu haut. A savoir que le nouveau PLU intercommunal devrait modifier ce seuil.

Il y a eu un débat sur les solutions pour réduire le trafic. La solution envisagée est de construire sur les grands axes en espérant que les gens utiliseront les transports en commun.

Les élus se sont engagés auprès de la commissaire enquêtrice à concerter systématiquement avant chaque projet. Le PLU a reçu globalement un avis favorable.

## ● Projets urbains

P. Bejjaji présente les trois projets immobiliers sur lesquels un travail est cours avec les habitants.

Le Val : des études techniques sont en cours par rapport à la fibre optique qui traverse le terrain. La phase opérationnelle est prévue en septembre.

Les Javaux nord : il y a eu une démarche de concertation avec les habitants. Une première réunion a eu lieu fin avril avec les riverains.

Le projet Filepi dont le terrain a été acheté par Grenoble-Habitat qui a présenté le projet aux riverains.

## ● Retour vote du budget Métro

N. Richard fait un retour sur ce qui a été voté au budget de la Métro concernant les travaux de 2016 :

- Parvis du collège (fin des travaux : en novembre) : 300 000€ dont 60 000€ sur budget Ville
- Aménagement rues Moulin, Sartre et Mounier : 20 000€
- Ralentisseur avenue de la République : 12 000€
- Reprise enrobé bas de l'avenue de la République : 13 000€
- Sécurisation arrêt bus 11 avenue de Poisat : 7 000€
- Intersection Rue industrie/avenue Général De Gaulle : 12 000€

Concernant l'avenue d'Echirolles, les aménagements intégrant les deux projets immobiliers (le haut de la rue des Javaux et le bassin de rétention) se feront en plusieurs phases pour une question de coût (total : environ 1 300 000€).

La première partie des travaux, au niveau du parc, pourrait démarrer fin 2016 et se poursuivra début 2017.

La deuxième partie, au niveau de la caserne des pompiers, est prévue en 2018. La troisième partie, entre l'Ehpad et le parc des Ruies, sera réalisée en 2019. Et en toute dernière partie, auront lieu les travaux d'aménagement (plateaux traversants, amélioration des espaces verts) du passage en direction des Ruies.

N. Richard ajoute qu'une étude est prévue concernant l'amélioration de la circulation des piétons sur l'avenue de Poisat, au niveau du quartier du Muret, en vue d'entamer des travaux début 2017.

## **Partie IV– Questions libres**

Un habitant propose la création d'une liaison par téléphérique entre Eybens et Tavernolles pour résoudre le problème du fort trafic. Mme le Maire précise que cette installation n'est pas envisageable car la Métro a fait le choix de travailler sur un téléphérique entre Fontaine et St Martin de Vinoux. Néanmoins, elle ajoute qu'elle transmettra cette proposition. Une réflexion est, par ailleurs, en cours pour ouvrir un parking-relais sur Tavernolles et non sur Eybens.

Un habitant s'étonne que la limitation de vitesse soit à 50 et non à 30 au niveau de la boulangerie qui se trouve après le pont. H. Reverdy justifie ce choix par rapport au fait qu'il y a à cet endroit une voie de bus et des feux qui poussent à ralentir les véhicules. A noter que ces marquages peuvent évoluer si besoin.

Suite à une question sur le projet immobilier de Bel air, P. Bejjaji précise qu'un travail a eu lieu avec les riverains lors d'une réunion en janvier. Les élus ont conscience de la problématique des ondes électromagnétiques et c'est pourquoi une étude a été commandée. Les premiers résultats n'étant pas complets, ils n'ont pas encore été communiqués mais cela sera fait dès que possible.

La position de la Ville est de tenir compte de l'ensemble des contraintes. En effet, ce terrain privé est constructible depuis 2006 et il appartient à l'Opac.

Juridiquement, la Ville ne peut pas intervenir sur un projet privé mais les élus suivront les préconisations du ministère de l'environnement. A ce jour le permis de construire n'est pas accordé car il est incomplet et il est mis en attente d'informations supplémentaires.

Mme le Maire informe que ce projet prévoit 86 logements dont un tiers en logements sociaux et le reste en accession à la propriété.

**PROCHAIN CONSEIL DE VILLE  
LUNDI 4 JUILLET**